



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **22 mars 2010**

Délibération n° 2010-1338

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Intervention de sécurité et de viabilité pour le tunnel sous Fourvière (TSF), mise en place de balisage et déviations, nettoyage des chaussées et ouvrages annexes pour tous les tunnels gérés en régie - Autorisation de signer l'avenant n° 2 au marché

service : Direction de la voirie

**Rapporteur** : Monsieur Abadie

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 12 mars 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 24 mars 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mmes Dognin-Sauze, Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Brolquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Muet, Ollivier, Mme Palleja, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touleron, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yérémiann.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Plazzi), MM. Crimier (pouvoir à M. Barral), Crédoz (pouvoir à M. Sturla), Blein (pouvoir à M. Longueval), Balme (pouvoir à M. Lévêque), Cochet (pouvoir à M. Thévenot), Fleury (pouvoir à M. Pillon), Genin (pouvoir à Mme Bab-Hamed), Giordano (pouvoir à M. Coste), Imbert A (pouvoir à M. Desseigne), Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Morales (pouvoir à M. Vincent), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), Pesson (pouvoir à M. Coulon), Pierron (pouvoir à M. Jacquet), MM. Rousseau (pouvoir à M. Bousson), Terracher (pouvoir à M. Chabrier), Mme Tifra (pouvoir à Mme Dubos), MM. Touraine (pouvoir à M. Corazzol), Turcas (pouvoir à M. Havard).

Absents non excusés : M. Albrand, Mme Bailly-Maitre, MM. Gillet, Pillonel.

**Séance publique du 22 mars 2010****Délibération n° 2010-1338**

commission principale : déplacements et voirie

objet : **Intervention de sécurité et de viabilité pour le tunnel sous Fourvière (TSF), mise en place de balisage et déviations, nettoyage des chaussées et ouvrages annexes pour tous les tunnels gérés en régie - Autorisation de signer l'avenant n° 2 au marché**

service : Direction de la voirie

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 3 mars 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération n° 2006-3276 du 27 mars 2006, le conseil de Communauté a autorisé la signature d'un marché public de prestations de service pour des interventions de sécurité et de viabilité pour le tunnel sous Fourvière (TSF), la mise en place de balisage et déviations, le nettoyage des chaussées et des ouvrages annexes pour tous les tunnels gérés en régie. Ce marché a été notifié sous le n° 061567W le 24 avril 2006 au groupement d'entreprises Eperly/Coiro TP/Serpollet/Serned/Dumont Clean Services pour un montant de 4 321 430,00 € HT, soit 5 168 430,28 € TTC.

Par délibération n° 2009-0913 du 28 septembre 2009, le conseil de Communauté a autorisé la signature d'un avenant n° 1 à ce marché, pour l'intégration de prestations de nettoyage des équipements de contrôle d'accès, de signalisation dynamique et fixe, des luminaires, des niches de sécurité, d'enlèvement des tags et affiches des tunnels. Cet avenant n° 1, d'un montant de 50 000,00 € HT, soit 59 800,00 € TTC a porté le montant total du marché à 4 371 430 € HT, soit 5 228 230,28 € TTC.

Les prestations de sécurité, viabilité, entretien font l'objet de 3 lots techniques :

- lot n° 1 : intervention de sécurité et de viabilité,
- lot n° 2 : mise en place de balisages et déviations,
- lot n° 3 : nettoyage des chaussées et ouvrages annexes.

La fermeture en urgence du tunnel de la Croix-Rousse, suite à une panne des moteurs de ventilation, a entraîné l'intervention du prestataire du lot n° 2. Cette fermeture a duré un mois.

Le bordereau des prix unitaires du marché ne comportait que des prix relatifs aux fermetures de courte durée ; le balisage de fermeture a par conséquent généré une facture importante.

Après négociation avec le mandataire, et par application du prix n° 203 "balisage d'urgence par tranche de 2 heures", le montant de l'intervention a été valorisé à 153 000 € HT, alors que la moyenne mensuelle pour le lot n° 2 est de l'ordre de 10 000 €.

A la suite de cet incident, un bordereau de prix complémentaire a été notifié au titulaire le 4 février 2008, avec des prix de fermeture du tunnel de longue durée, afin que cette éventualité soit prise en compte dans le marché.

Cependant, l'importance de cette dépense exceptionnelle modifie le montant prévisionnel du marché et rend nécessaire le recours à un avenant n° 2 au marché.

Compte tenu des prévisions de réalisation d'ici la fin du marché en juin 2010 et des économies prévisibles sur l'ensemble du marché, le montant de l'avenant nécessaire est ramené à 102 000 € HT.

Cet avenant n° 2 d'un montant de 102 000,00 € HT, soit 121 992,00 € TTC porterait le montant total du marché à 4 473 430,00 € HT, soit 5 350 222,28 € TTC soit une augmentation de 2,33 % du montant initial du marché.

Cet avenant n° 2 permettra également de modifier l'un des paramètres de la formule de révision de prix :

- il s'agit de remplacer le paramètre ICHTTS2 (services aux entreprises charges comprises) dont l'INSEE n'assure plus la publication depuis juin 2009, par l'indice ICHT-IME (industries mécaniques et électriques).

Le présent rapport concerne l'autorisation à donner à monsieur le président pour signer l'avenant susvisé, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

#### DELIBERE

**1° - Autorise** monsieur le président à signer un avenant n° 2 au marché n° 061567W conclu avec le groupement d'entreprises Eperly/Coiro TP/Serpellet/Serned/Dumont Clean Services pour des interventions de sécurité et de viabilité pour le tunnel sous Fourvière (TSF), la mise en place de balisage et déviations, le nettoyage des chaussées et des ouvrages annexes pour tous les tunnels gérés en régie.

Cet avenant d'un montant 102 000,00 € HT, soit 121 992,00 € TTC, porte le montant du marché à 4 473 430,00 € HT, soit 5 350 222,28 € TTC.

**2° - La dépense** correspondante sera imputée sur les crédits de fonctionnement inscrits en 2010 au budget principal de la Communauté urbaine de Lyon - compte 615 237.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 24 mars 2010.**